

---

## Procès-verbal de la réunion ordinaire virtuelle du conseil d'établissement de l'École des Tournesols et de l'immeuble de la Petite-Ourse du mardi 10 novembre 2020

### Étaient présents

Membres parents : Annie Charbonneau-Fortin, Prés Amélie Choquette, VP/Secr  
Anna Kane, CP Geneviève Martineau, CP Jean-  
François Tremblay, Subs CP Siobhan McSharry,  
Zino Russo

Membres équipe-école : Daniel Turcotte, Ens François Bernier, Ens  
Sylvie Chapdelaine (remplacement madame Dajmila)  
Stéphane Rakotomahazo, SdG Véronique Harrisson, Ens  
Véronique Saladin, S de G

Direction : Isabelle Lowe, directrice  
Rachelle Ada, directrice adjointe (co-animatrice rencontre Teams)

Étaient absents Sylvie Archambault, Ens  
Djamia Abid, Ens

### 1. Présences et vérification du quorum (18 h 36)

La Direction souhaite la bienvenue et constate qu'il y a quorum.

### 2. Adoption de l'ordre du jour

Madame Choquette propose, appuyée de monsieur Russo, l'adoption de l'ordre du jour avec modifications.

**CE29-20-21-08**

**Adoptée à l'unanimité**

### 3. Adoption du procès-verbal du 6 octobre 2020

Monsieur Tremblay propose, appuyé par Mme McSharry, d'adopter le procès-verbal du 6 octobre 2020.  
9.3 : Observation équipe du Ciss-O 23 septembre 2020

**CE29-20-21-09**

**Adoptée à l'unanimité**

### 4. Suivis au procès-verbal du 6 octobre 2020

- Règles de régie interne : Seront présentées au point 6.1.
- Communication aux parents pour les encourager à user de prudence aux abords de l'école : info-parents novembre 2020.
- Ajout du point stationnement aux ordres du jour des prochaines rencontres.

## 5. Interventions

### 5.1. Intervention du public

Aucune intervention du public.

La Présidente suggère aux membres d'inviter les parents qui souhaiteraient participer à la rencontre même lorsque ces dernières se tiennent virtuellement.

### 5.2. Intervention des membres de la communauté

Aucun membre au CÉ cette année.

### 5.3. Représentant au comité EHDAA

Madame Lowe avait informé madame Kane que sa nomination en tant que représentante au comité EHDAA ne pouvait être validée puisque le processus a été modifié cette année. Les parents intéressés doivent maintenant soumettre leur candidature au comité de parents. Le comité de parents a nommé monsieur Gérard Biziyaremye. Ce dernier sera invité aux prochaines rencontres du CÉ

### 5.4. Mot du porte-parole de l'OPP

Madame Ada mentionne qu'avec les mesures actuelles, aucune activité n'est prévue pour l'instant et que le comité privilégie la prudence pour les activités même pour la période des Fêtes.

La Présidente souligne que plusieurs parents tiennent à s'impliquer et que les professeurs peuvent les solliciter s'ils ont besoin de leur aide (découpage, par exemple), même s'ils ne peuvent pas être physiquement dans l'école.

## 6. Propositions :

### 6.1. Modifications aux Règles de régie interne 2020-2021

La Présidente propose que soient rajoutées aux Règles de régie interne des règles concernant les rencontres en visioconférence. Elle souligne que les règles proposées sont un reflet des Règles de régie interne du comité parents.

En plus de corrections à quelques coquilles, madame Choquette propose d'uniformiser l'avis de convocation aux rencontres virtuelles régulières à cinq (5) jours tant en présentiel qu'en rencontres virtuelles.

Après discussions, il est proposé de conserver, dans le cas d'une rencontre extraordinaire, un temps minimum de vingt-quatre (24) heures pour l'avis de convocation à transmettre aux membres. Ce court délai n'est qu'une exception permettant de convoquer en toute urgence les membres lorsque cela est nécessaire. Comme l'extension du délai de cet avis de convocation pourrait compromettre l'urgence, le comité est à l'aise de conserver le temps minimum déjà inscrit.

Madame Martineau demande à ce qu'au point 7.3.1 soit reflétée la décision du CÉ lors de la rencontre précédente de n'offrir la possibilité qu'une seule prolongation des rencontres.

Madame Martineau propose, appuyée par madame McSharry, d'adopter les Règles de régie internes proposées avec les corrections soulevées.

**CE29-20-21-10**

**Adoptée à l'unanimité**

## **6.2. Plan de lutte contre la violence et l'intimidation 2020-2021**

Madame Lowe nous fait part du portrait de l'école concernant la violence et l'intimidation ainsi que des résultats du rapport Sécurité, École, Violence et Intimidation (SÉVI) de l'école. Le gabarit du document est celui du CSSPO. Madame Lowe mentionne l'ajout dans la description de ce que visent les mesures des gestes répréhensibles portant sur le racisme que l'école a choisi de nommer diversités culturelles et religieuses. « à contrer toute forme d'intimidation ou de violence motivée, notamment, par le racisme, l'orientation sexuelle, l'identité sexuelle, l'homophobie, un handicap ou une caractéristique physique ». Le document détaille également ce que fera l'école si elle constate un acte d'intimidation ou de violence.

Madame Lowe précise que les mesures choisies par l'équipe-école sont appuyées sur les données issues du sondage répondu par les élèves de la quatrième à la sixième année pour appuyer leur sentiment sécurité à leur immeuble.

Lors de l'interprétation des résultats du sondage réalisé en 2019-2020, il fut constaté que les élèves se sentent moins en sécurité que les années précédentes et l'équipe-école s'est fixé comme objectif de réduire nombre élèves qui se disent fréquemment victimes de violence à l'école.

La Direction confirme que des mesures pour contrer la violence et l'intimidation sont mises également de l'avant pour les enfants non verbaux. Les moments de surveillances sont toujours assurés par le T.E.S. ou le P.E.H. du groupe qui restent à proximité et surveillent les comportements. Ces observations permettent de savoir quand des gestes répréhensibles sont posés. Les intervenants des classes spécialisées se rencontrent tous les mercredis matins afin d'échanger et de partager de nouvelles stratégies d'intervention.

La Direction précise ne pas avoir reçu aucune dénonciation de la violence et de l'intimidation à l'école des Tournesols depuis l'arrivée des premières secondaires. Elle rappelle que les élèves du primaire ne sont pas en contact avec les élèves de la 1<sup>re</sup> secondaire.

En outre, la Direction rappelle que les enfants en classe ordinaire sont accompagnés par des surveillants lors des moments sur la cour de récréation et non pas toujours par leur enseignant.

Finalement, madame Lowe mentionne que le Conseil des enseignants se penche sur l'achat d'items récréatifs pour chaque classe et qu'entre temps, l'équipe-école fait preuve de beaucoup de créativité.

Monsieur Turcotte propose, appuyé par madame Rakotomahazo, d'adopter le *Plan de lutte contre la violence et l'intimidation 2020-2021*.

**CE29-20-21-11**

**Adoptée à l'unanimité**

## **7. Consultations :**

### **7.1. Sondage pour l'ouverture du service de garde à la semaine de relâche**

Madame Lowe confirme que l'école procédera bientôt à un sondage auprès des parents pour évaluer le besoin. Le service doit s'autofinancer pour ouvrir ses portes. Les résultats du sondage seront partagés à tous les parents.

## **7.2. Traiteur l'Indocile**

En février 2020, le CÉ avait choisi de reconduire le contrat du traiteur considérant que l'offre actuelle répondait aux besoins du petit nombre d'utilisateurs (moins de 50); considérant la capacité du traiteur de rapidement s'ajuster (offre de pizza les mercredis maintenant).

La direction confirme qu'il n'est pas dans ses plans de procéder à un sondage sur le niveau de satisfaction des parents face à ce service compte tenu du peu de personnes qui en bénéficient.

Le point sera discuté à nouveau lors de la prochaine rencontre.

## **8. Informations :**

### **8.1. Correspondance**

Aucune correspondance.

### **8.2. Projet éducatif 2018-2022**

L'équipe-école a procédé à l'élaboration du plan d'action annuel pour le déploiement des moyens pour atteindre les objectifs qui porteront essentiellement sur la littératie. Beaucoup de mesures et d'initiatives sont déjà mises en place, le plan de lutte contre la violence y est toujours intégré.

### **8.3. Comité cour d'école**

Madame Lowe mentionne que le comité de la cour d'école de l'immeuble de la Petite-Ourse continue de travailler en priorité sur le dossier de revitalisation de la cour d'école et qu'il tiendra sa deuxième rencontre le 10 décembre 2020 avec les partenaires de la Ville de Gatineau.

Le Comité a pris connaissance du rapport d'évaluation du Ciss-O tant concernant les déplacements que l'organisation et la sécurité. L'évaluation a permis de constater que les élèves ont un grand besoin de bouger, de grimper et de se déplacer et qu'il y a au sein de l'école une belle créativité.

Le comité est donc à l'étape de la consultation auprès des utilisateurs de la cour d'école : un sondage sera administré à tous les élèves (du préscolaire à la 5<sup>e</sup> année) et à l'Équipe-école afin de connaître leur cour d'école de rêve. À la suite de la compilation des résultats du sondage, un plan d'aménagement sera présenté (frais entre 3 000 \$ et 5 000 \$). Plus ce plan sera précis, plus facile il sera d'aller chercher des subventions et lettres de commanditaires.

Le comité poursuivra son travail pour que la cour puisse répondre aux besoins de nos élèves. Nous vous tiendrons informés au fur et à mesure de l'avancement de notre échéancier et vous informerons des prochaines campagnes de financement pour atteindre nos objectifs.

Madame Charbonneau-Fortin, monsieur Turcotte et madame Harrisson demandent au comité de réévaluer la décision de ne pas sonder les élèves actuellement en sixième année pour le sondage, malgré les recommandations de monsieur Veillette du Ciss-O. Ils font mention de l'importance de prendre le pouls de ces enfants afin que la cour leur soit également adaptée.

### **8.4. Formation pour les membres du CÉ**

Madame Lowe précise que dans les prochains jours, les membres du CÉ recevront de la documentation provenant du MÉQ quant à l'obligation de suivre la formation. Cette formation

s'adresse à tous les membres des conseils d'établissement et elle vise à les soutenir dans l'exercice de leurs fonctions et pouvoirs prévus dans la Loi sur l'instruction publique.

La Présidente demande à être tenue informée lorsque les membres auront complété leur formation et demande à ce que tous aient complété avant la période des Fêtes.

#### **8.5. Ajout de trois journées pédagogiques**

Le ministre de l'Éducation a annoncé l'ajout de 3 journées pédagogiques au calendrier scolaire. Chaque établissement scolaire devait déterminer leurs propres journées et il fut décidé par l'Équipe-école de prendre ces trois journées dans les mois de novembre, décembre et janvier afin de se former rapidement en compétence pédagogique. Cela permettra à tous d'être prêts en cas de reconfinement.

Ainsi, à notre école, les trois journées pédagogiques suivantes seront ajoutées au calendrier scolaire primaire 2020-2021 : le lundi 30 novembre 2020, le vendredi 11 décembre 2020 et le vendredi 22 janvier 2021.

Pour les parents des élèves de l'école des Tournesols, il est important de rappeler que ces élèves suivent le calendrier du secondaire (jour de 1 à 9 et non 1 à 10).

#### **8.6. Communiqué du CSSPO pour les retards de construction**

Le Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSSPO) confirme que les écoles secondaires 040 et 041 seront ouvertes plus tard que prévu en raison de l'arrêt des travaux causé par la pandémie de la COVID-19.

Dans un communiqué publié, le CSSPO indique qu'après analyse avec l'entrepreneur et avec les conséquences de l'arrêt des travaux causé par la pandémie, l'ouverture de l'École secondaire 040 sera reportée à janvier 2022. Il n'est pas exclu que les élèves déménagent dans leur nouvelle école en janvier 2022.

Madame Lowe mentionne qu'une rencontre extraordinaire est prévue demain à l'École Secondaire Grande-Rivière. Les membres qui souhaitent assister à la rencontre peuvent contacter la présidente du CÉ de l'ÉSGR, madame Blais, afin d'obtenir le lien de la rencontre.

#### **8.7. Normes et modalités 2020-2021**

Les élèves des écoles primaires et secondaires du Québec ne recevront que deux bulletins cette année, au lieu de trois, a annoncé jeudi le ministère de l'Éducation par voie de communiqué.

La décision, prise dans le contexte de l'épidémie de COVID-19, vise à faciliter et alléger la charge de travail du personnel scolaire, à laisser plus de place aux apprentissages et à favoriser la réussite éducative des élèves, explique-t-on.

Le premier bulletin de l'année scolaire en cours devra ainsi être produit au plus tard le 22 janvier 2021, le second, au plus tard le 10 juillet 2021. Ils vaudront chacun 50 % de la note finale. La première communication des enseignants aux parents a donc été repoussée au 20 novembre 2020. Des rencontres TEAMS seront proposées par les enseignants aux parents.

Des modifications au message concernant les compétences seront apportées à l'ensemble des normes et modalités présentées.

#### **8.8. Application HopHop au service de garde**

Madame Lowe précise que l'application HopHop n'est pas encore rétablie puisque les mesures sanitaires devant être respectées ne permettent pas de pouvoir mettre application en place. Madame Rakotomahazo souligne qu'un courriel contenant l'état de compte a été envoyé aux parents utilisateurs du service de garde en octobre et qu'il faisait mention du remboursement par la compagnie.

Les coordonnées de la personne-ressource de HopHop à contacter pour procéder au remboursement sont mentionnées dans le courriel en question.

#### **8.9. Rapport de diplomation du CSSPO**

La direction présente le Rapport annuel de la commission scolaire pour l'année scolaire 2018-2019 qui relate entre autres de la mise en œuvre du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) ou du travail pour atteindre les cibles pour la diplomation. Elle porte l'attention sur l'enjeu majeur de notre région quant au taux élevé de décrochage scolaire chez les garçons.

#### **8.10. Formulaire Déclaration d'intérêts-membres**

Madame la Présidente a reçu certaines à ce jour sept formulaires complétés. Elle demande à ce que le tout soit complété pour le 13 novembre 2020.

### **9. Rapports :**

#### **9.1. Direction**

Madame Lowe fait mention des enjeux au niveau des ressources humaines et ainsi ne pas échapper à la pénurie du personnel enseignant et des membres du personnel que plusieurs écoles du Québec connaissent. Depuis le 25 août dernier, l'équipe n'est toujours pas complète.

Le service de garde est en constante adaptation ayant passé de 400 élèves inscrits en août 2020 à 264 élèves inscrits en novembre. Cette graduelle diminution engendre des frais importants pour l'école qui avait embauché un nombre plus grand d'éducateurs et d'éducatrices que pour le besoin actuel. La restructuration du service de garde en cours vise à optimiser les ratios tout en prenant soin de respecter les bulles sanitaires.

Madame Lowe mentionne que les parents dont les enfants ont un plan d'intervention (PI) ont été rencontrés virtuellement pour ajuster les objectifs et les moyens afin que les PI répondent le plus possible aux besoins actuels de chaque enfant.

Finalement, Madame Ada tient à souligner le travail des parents bénévoles membres du CÉ, madame Christine Charron et madame Annie Charbonneau-Fortin, pour leur important appui lors de la prise de photos scolaires de l'école des Tournesols le 28 octobre dernier.

#### **9.2. Présidence**

La Présidente tient à remercier l'équipe pour leur implication. Elle confirme s'être inscrite à la rencontre extraordinaire du CÉ de l'ÉSGR.

**9.3. Enseignant et professionnel**

Madame Chapdelaine tient à souligner la très belle journée d'Halloween que les enfants ont pu vivre chacun dans les classes avec les enseignants et les titulaires et souhaite souligner la créativité en cette période.

**9.4. Technicienne en service de garde**

Madame Stéphane tient à rajouter aux propos de madame Lowe concernant les défis avec les sous-groupes classe lorsque la région est en zone rouge comme cela est actuellement le cas.

**9.5. Déléguée au Comité de parents de la CSSPO**

Madame Martineau mentionne qu'à ce jour une seule rencontre a été tenue depuis le dernier CÉ et que des sujets essentiellement administratifs ont été couverts. Elle fait cependant état d'une intéressante consultation sur la nouvelle politique quant à l'inscription des élèves qui remplacera la gestion des surplus. En résumé, le changement majeur devant être reflété est celui demandant de tenir compte de la fratrie.

**10. Varia**

**10.1. Récréation Petite-Ourse**

Madame la Présidente mentionne avoir reçu des commentaires de parents inquiets du manque d'équipement dans la cour de récréation à l'immeuble de la Petite-Ourse et elle demande s'il est possible pour le CÉ d'allouer un budget afin de pallier à ce besoin. Madame Lowe précise que le conseil des enseignants s'est consulté et va procéder à l'achat d'un sac filet avec équipement pour la cour de récréation pour chaque classe et que le budget retenu pour ces achats ne proviendra pas du fonds à destination spéciale puisqu'il fut adopté par l'Équipe-école de le conserver dans son entièreté pour l'aménagement de la cour d'école.

**10.2. Site Internet de l'école**

La Direction précise qu'elle s'occupera d'effectuer la mise à jour du site Internet de l'école.

**11. Levée de l'assemblée (20 h 22).**

Il est proposé par madame Martineau et appuyé par madame McSharry que la séance soit levée.

**CE29-20-21-12**

**Adoptée à la majorité**

**Prochaine rencontre : le 8 décembre 2020 à 18 h 30 sur la plateforme Microsoft Teams.**

---

**Annie Charbonneau**  
Présidente

---

**Isabelle Lowe**  
Directrice

**Résolution : CE29-20-21 - \_\_\_\_**

**Adoptée à la majorité**